



Incidence des inondations sur votre service d'assainissement collectif et d'eau potable

08/11/2023

Les conditions météorologiques de ces dernières semaines ont occasionné des interruptions de services. Entre 150 et 240 mm enregistrés localement quand, en moyenne, il pleut entre 80 et 90 mm. Les zones basses du littoral et Aunis Atlantique sont particulièrement touchées. Une cellule de crise est en place et les équipes RESE sont mobilisées sur le terrain 24h/24 et 7 jours/7 pour inventorier les abonnés touchés, suivre l'évolution de la situation et mettre en œuvre de solutions de désengorgement afin d'évacuer les eaux usées mélangées à des eaux de pluie. Les prévisions météorologiques des prochaines semaines restent pluvieuses. La vigilance est de rigueur. De nouveaux secteurs pourraient être impactés. N'évacuez pas les eaux de pluie dans le réseau d'assainissement et signalez-vous auprès de votre agence RESE de proximité en cas d'interruption de service à votre domicile.

Une situation exceptionnelle et une mobilisation d'urgence

Les épisodes cumulés (gros coefficients de marées fin octobre, passages successifs des tempêtes Ciaran et Domingos, précipitations cumulées record) ont entraîné une montée des eaux, des débordements de nappes, un ressuyage important avec une saturation des sols et des inondations, ainsi que des coupures d'électricité. 10 % des ouvrages exploités sur le département par la RESE ont été impactés électriquement. Ces circonstances extraordinaires ont eu pour conséquence des dysfonctionnements dans plusieurs secteurs avec des interruptions de services sur les zones de marais d'Aunis, des Estuaires et d'Oléron.

Perturbation du service d'assainissement collectif

C'est actuellement le point le plus critique. Quasiment toutes les communes d'Aunis Atlantique sont impactées. Les marais saturent et ressuient les eaux de pluie arrivant de l'amont, ce qui inondent les voiries et engorgent les réseaux. Sur les points les plus touchés, les eaux usées ne peuvent plus s'écouler et débordent par endroit. Avec l'autorisation de la DDTM, la RESE déploie actuellement des solutions de pompage sur les points critiques, avec le soutien matériel du SDIS, du syndicat Eaux de Vienne-Siveer et de la communauté urbaine du Grand Poitiers, afin de permettre aux habitants de pouvoir à nouveau utiliser leurs sanitaires. Ce dispositif d'urgence est déjà en place sur Aigrefeuille-d'Aunis, Benon, Courçon, Le Gué-d'Alléré, Le Thou, Longèves, Nuillé-d'Aunis, Saint-Ouen-d'Aunis et Saint-Sauveur-d'Aunis. 15 autres points de pompage sont en cours de déploiement. Ces interventions s'accompagnent d'analyses bactériologiques et physicochimiques en amont et en aval des rejets.

Il est rappelé à la population qu'il est **formellement INTERDIT d'évacuer de l'eau de pluie inondant une propriété (jardin, garage, cave...) dans les bouches d'assainissement**. Vous contribuez ainsi à une aggravation de la situation chez vos voisins et à une dégradation du réseau et des ouvrages de traitement des eaux usées. Des contrôles sont organisés. Les contrevenants sont verbalisés et peuvent être poursuivis par les propriétaires des habitations en aval qui voient leurs sanitaires refoulés les eaux usées dans leur logement.

Vous êtes invités à **vérifier qu'aucune de vos gouttières n'est raccordée au réseau d'assainissement**. Elles doivent rejoindre les exutoires pluviaux.

Aucune incidence sur la qualité de l'eau potable

La RESE rassure les usagers : ces inondations n'ont pas d'impact sur la qualité de l'eau potable distribuée au robinet. Vous pouvez continuer à la consommer normalement. C'est l'usine Lucien Grand, située à Saint-Hippolyte, qui alimente les communes de l'Aunis. Elle est produite à partir d'eau de surface pompée dans la Charente. Elle suit plusieurs étapes de traitement pour atteindre les normes sanitaires de distribution au robinet et sa qualité est contrôlée à chaque étape du processus.

Les intempéries enregistrées et celles à venir n'ont donc aucune incidence sur la qualité de l'eau potable distribuée.



Merci de relayer l'information à vos habitants.

Ci-dessous un format court adapté à PanneauPocket et IntraMuros.

Eau potable

Les intempéries n'ont pas d'incidence sur la qualité de l'eau potable distribuée au robinet. Vous pouvez continuer à la consommer normalement.

Eaux usées

Vous ne pouvez plus évacuer vos eaux usées ? Si vous ne vous êtes pas encore signalé auprès de la RESE. Contactez votre agence de proximité au RESE Aunis, rue du Fief Girard – 17290 Aigrefeuille-d'Aunis, 05.46.35.68.24, aunis@rese17.fr. Coordonnées Nuits et Week-ends : 05 46 93 19 19 alerte-domingos@rese17.fr

Sur les secteurs inondés, les eaux usées ne s'évacuent plus. Des opérations de pompage sont organisées par la RESE. Le retour à la normale dépendra de l'évolution des conditions météorologiques. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience dans ces conditions de crise d'ampleur exceptionnelle.

